



© Fabrice Carbonne pour Action contre la Faim

VINGT ANS APRÈS, LE MASSACRE DE MUTTUR RESTE IMPUNI

"C'EST TRÈS DUR DE NE PAS AVOIR DE RÉPONSES"

AOÛT 2026

Résumé

Il y a vingt ans, dix-sept de nos collègues, des travailleurs humanitaires d'Action contre la Faim, ont été trouvés sans vie à Muttur, au Sri Lanka. Ils ont été alignés, forcés à s'agenouiller et abattus à bout portant dans l'enceinte des bureaux d'Action contre la Faim.

LES NOMS DE NOS COLLÈGUES ÉTAIENT :



I. Muralitharan
33 ans



R. Arulrajah
24 ans



T. Pratheeban
27 ans



A. Jaseelan
27 ans



G. Kavitha
27 ans



K. Kovarthani
27 ans



V. Kokilavathani
29 ans



R. Sivapiragasham
25 ans



M. Narmathan
23 ans



M. Ketheeswaran
36 ans



M. Rishikesan
24 ans



S.P. Anantharajah
32 ans



G. Sritharan
36 ans



S. Koneswaran
24 ans



A. L. M. Jawffar
31 ans



Y. Kodeeswaran
30 ans



S. Ganesh
54 ans

Le massacre de Muttur est l'une des attaques contre des travailleurs humanitaires les plus graves de l'histoire, et à ce jour, ce crime reste impuni. **Ces dernières années, le nombre d'attaques de ce type a considérablement augmenté** : au cours des trois dernières années, au moins 1010 travailleurs humanitaires ont été tués.¹ Le coût humain est très élevé, de nombreuses vies ayant été détruites et des populations entières sont privées d'une aide vitale.

Vingt ans plus tard, nous appelons le gouvernement sri-lankais à ouvrir une nouvelle enquête transparente, indépendante et rigoureuse pour identifier les responsables de l'exécution de nos collègues. Le Sri Lanka, à l'instar de nombreux autres États, s'est engagé à garantir que les responsables des attaques contre des humanitaires soient punis². Nous appelons également les autres États à réclamer que justice soit faite et à se joindre à nous dans la lutte contre l'impunité dans le cas des attaques contre des travailleurs humanitaires.

Au fil des années, Action contre la Faim et d'autres acteurs ont publiquement dénoncé l'absence de justice pour le meurtre de nos collègues, les auteurs probables de ce crime et les tentatives de dissimulation des preuves. **Vingt ans plus tard, ce rapport met en lumière les répercussions à long terme du massacre de Muttur sur les familles et les collègues des victimes, ainsi que sur la communauté humanitaire dans son ensemble.** Il s'agit d'un rappel de la nécessité que les responsables soient punis et de l'importance de la justice pour aider les familles à se reconstruire.

À travers des dizaines d'entretiens avec les familles des victimes, le personnel d'Action contre la Faim qui se trouvait sur le terrain en 2006 et d'autres collègues du secteur humanitaire présents en 2006, nous souhaitons de nouveau attirer l'attention sur Muttur ainsi que sur l'impact dévastateur de ce crime.

Une grande partie des citations figurant dans ce rapport ont été anonymisées afin de protéger les personnes interrogées. Nous remercions tout particulièrement les familles, qui ont accepté de partager avec nous leurs expériences et leurs douloureux souvenirs.

NE JAMAIS OUBLIER. NE JAMAIS RENONCER.

1 Rapport de l'ONU : Sri Lanka risque de commettre à nouveau de graves violations des droits de l'homme » : <https://www.ohchr.org/fr/2021/01/sri-lanka-alarming-path-towards-recurrence-grave-human-rights-violations-un-report>

2 En signant la déclaration sur la protection du personnel humanitaire, article 19 (anglais) : <https://protect-humanitarian-personnel.org/>

Le début des affrontements

Au début des années 2000, le Sri Lanka faisait face à une grave crise humanitaire. Dans l'année précédant le massacre de Muttur, Action contre la Faim, aux côtés de centaines d'autres acteurs humanitaires, a apporté une aide à plus de 116 000 personnes à travers le pays. Notre priorité était de mettre en oeuvre des programmes d'eau, hygiène, assainissement afin de répondre à plusieurs crises :

“ Notre mission a débuté en réponse au tsunami, afin de soutenir les communautés dévastées par la vague du 26 décembre 2004, puis nous avons rapidement dû nous tourner vers les conséquences humanitaires de la reprise du conflit entre les LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) et les forces gouvernementales dans l'est et le nord de l'île. Fabrice Carbonne, coordinateur de zone d'Action contre la Faim à Trincomalee, mars 2005-juin 2006. ”

Le 1^{er} août 2006, une équipe de dix-sept travailleurs humanitaires d'Action contre la Faim mettait en oeuvre des programmes d'approvisionnement en eau potable à Muttur, une ville du nord-est du Sri Lanka, lorsque des affrontements ont éclaté, les empêchant de quitter les lieux.

“ Muttur, qui est uniquement accessible par ferry, était la porte d'entrée de nos opérations dans le sud de la province. Fabrice Carbonne, coordinateur terrain d'Action contre la Faim à Trincomalee, mars 2005-juin 2006. ”

En raison du risque de bombardements intenses, il a été décidé que l'équipe de Muttur resterait dans l'enceinte des bureaux d'Action contre la Faim. La signalétique de l'enceinte a été renforcée, et tous les membres de l'équipe portaient des tee-shirts d'Action contre la Faim afin de montrer qu'il s'agissait de travailleurs humanitaires et, par conséquent, qu'ils étaient protégés contre les attaques en vertu du droit international humanitaire.

“ J'ai eu mon frère au téléphone pendant qu'ils étaient bloqués dans l'enceinte de Muttur. Il m'a dit qu'ils étaient en sécurité et qu'un convoi avait été envoyé pour les évacuer. X, frère de l'une des victimes. ”

Dans les jours qui ont suivi le 1^{er} août, Action contre la Faim, en coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a tenté plusieurs évacuations par voie terrestre et maritime, mais n'a pas obtenu les garanties de sécurité nécessaires de la part des parties au conflit pour mener à bien ces opérations. L'armée, la marine et la police sri-lankaises ont été informées de la présence de l'équipe de Muttur, et ses coordonnées GPS leur ont été communiquées afin d'éviter tout bombardement accidentel. Alors qu'ils tentaient de fuir la ville, les civils de Muttur ont été la cible d'un bombardement intensif qui a tué plus de 150 personnes.

“ Le 4 août, vers 7 h 45, nous avons perdu le contact radio avec l'équipe. Andrew Mitchell, chargé des programmes pour Action contre la Faim en 2006. ”

Après avoir perdu le contact, Action contre la Faim a de nouveau essayé de se rendre à Muttur pour évacuer l'équipe, mais a été arrêtée à un point de contrôle de l'armée situé à 10 km de l'enceinte. Les jours suivants, nos équipes ont continué de tenter de rejoindre Muttur, en vain. Malgré la perte de contact, les équipes et les familles ne voulaient pas perdre espoir :

“ Pendant que nous attendions des nouvelles, mes parents n’ont pas mangé pendant des jours. Ils passaient leurs journées au temple, s’accrochant au peu d’espoir qu’il leur restait, raconte Z, frère de l’une des victimes. ”

La découverte du massacre

Le 7 août 2006, le Consortium of Humanitarian Agencies (CHA), une association regroupant des ONG nationales et internationales, est parvenue à accéder à l’enceinte d’Action contre la Faim, où elle a trouvé les corps sans vie de nos dix-sept collègues, face contre terre. Ils semblaient avoir été abattus à bout portant. Le lendemain, un convoi d’Action contre la Faim a finalement pu atteindre Muttur pour collecter les corps.

“ J’ai assisté à une partie des autopsies aux côtés d’autres expatriés d’Action contre la Faim. C’est à ce moment-là, en voyant la trajectoire des balles, que nous avons pu confirmer non seulement qu’ils avaient été exécutés, mais aussi qu’ils avaient été contraints de s’agenouiller avant d’être abattus. Ce n’était pas un accident. Florence Daunis, directrice des ressources humaines d’Action contre la Faim en 2006. ”

Dans les jours qui ont suivi le massacre de Muttur, la communauté humanitaire tout entière a fait preuve d’un immense élan de compassion envers Action contre la Faim.

“ Muttur est devenu un symbole de l’absence de protection des travailleurs humanitaires. Le combat pour la justice que nous avons mené par la suite allait bien au-delà d’Action contre la Faim. François Danel, directeur général adjoint d’Action contre la Faim en 2006. ”

Les travailleurs humanitaires sont neutres et impartiaux. Ils fournissent des services essentiels aux personnes dans le besoin et ne devraient jamais être attaqués. Le massacre de Muttur était un crime de guerre :

“ Elle a été obligée à mettre les mains derrière la tête et assassinée de sang-froid alors qu’elle venait en aide à la population. Ce n’était pas un accident. Y, frère de l’une des victimes. ”



Action contre la Faim en train de construire des puits pour fournir de l’eau potable au Sri Lanka, 2006



Les équipes d’Action contre la Faim en route pour distribuer l’aide humanitaire, 2006

Ne jamais oublier

VINGT ANS APRÈS, NOUS N'AVONS PAS RENONCÉ

Nos collègues étaient des humanitaires

Les jeunes hommes et femmes qui ont travaillé sans relâche pour fournir des services de base à des personnes ordinaires restent bien vivants dans nos mémoires.

“ Les membres de l'équipe de Muttur étaient des locaux qui voulaient tout simplement aider leur communauté. Andrew Mitchell, chargé des programmes pour Action contre la Faim en 2006. ”

“ C'étaient des personnes extraordinaires qui n'hésitaient pas à aller réparer une pompe à eau un dimanche si la communauté en avait besoin. Plus qu'un travail, rendre service faisait partie de leur identité. Fabrice Carbonne, coordinateur terrain d'Action contre la Faim à Trincomalee, mars 2005-juin 2006. ”

Les membres de l'équipe de Muttur n'étaient pas seulement des humanitaires dévoués, mais aussi des frères, des sœurs, des parents et des amis :

“ J'admirais beaucoup mon frère. C'était comme un père pour moi. Nous plaisantions tout le temps, jusqu'à la dernière fois que nous nous sommes vus, raconte X, le frère de l'une des victimes. ”

“ Nous étions bien plus que des collègues. Nous étions une communauté. Ensemble, nous avons organisé des soirées, des anniversaires, des mariages, des pots de départ et des tournois de football. Fabrice Carbonne, coordinateur terrain d'Action contre la Faim à Trincomalee, mars 2005-juin 2006. ”

La souffrance des familles

Les familles sont celles qui souffrent le plus, profondément marquées par le deuil et le traumatisme provoqué par cette sombre période. La manière violente dont leurs êtres chers ont été tués continue de les hanter aujourd'hui. Elles sont elles aussi des victimes de ce terrible événement :

“ Mes parents étaient complètement détruits. Mon autre sœur et moi sommes restés forts. Nous n'avons pas pleuré. Mais mes parents étaient anéantis. Y, frère de l'une des victimes. ”

Beaucoup ont eu du mal à se reconstruire après la perte brutale de leur proche :

“ La mort de mon frère a été l'évènement le plus marquant de toute ma vie. Ma famille et moi ne nous en sommes jamais remis. Z, frère de l'une des victimes. ”

L'absence de justice a été une source importante de souffrance pour les familles. Personne n'a jamais été tenu responsable de ce massacre, et les familles continuent à ce jour de s'interroger sur les derniers instants de leurs êtres chers, sans aucun endroit au Sri Lanka où leur rendre hommage :

“ Je me suis rendu à l'endroit où mon frère a été tué. Il n'y a rien là-bas, juste une maison vide. J'ai beaucoup pleuré. X, frère de l'une des victimes. ”

“ C’est très dur de ne pas avoir de réponses. J’en souffrirai jusqu’à la fin de mes jours, déclare W, un proche de l’une des victimes. ”

Action contre la Faim après Muttur

Ce terrible évènement a profondément marqué Action contre la Faim en tant qu'organisation. Il est gravé dans notre mémoire collective et nous rappelle, alors que nous mettons en œuvre des programmes humanitaires aux quatre coins du monde, que notre sécurité n'est pas toujours garantie.

“ Nous pensions que les tee-shirts avec logos, la signalétique et les drapeaux, qui nous identifient clairement en tant qu'organisation humanitaire, étaient suffisants. Nous avons été dévastés de découvrir que nous avions tort et que l'armée n'en avait pas tenu compte du tout. François Danel, directeur général adjoint d'Action contre la Faim en 2006. ”

Les évènements de Muttur ont profondément marqué celles et ceux qui les ont vécus de près.

“ Pendant dix ans, chaque fois que j'entendais le cri d'un corbeau, j'étais transportée dans la cour de l'hôpital de Trincomalee, le jour des autopsies. Florence Daunis, directrice des ressources humaines d'Action contre la Faim en 2006. ”

En 2006, une promesse a été faite aux familles.

“ Juste après les meurtres, je suis allé rencontrer les familles au Sri Lanka. Nous leur avons promis que nous n'oublierions jamais ce qui s'était passé et que nous continuerions de nous battre pour que justice soit faite. Vingt ans plus tard, cette promesse tient toujours. Benoit Miribel, directeur général d'Action contre la Faim en 2006. ”



Ne jamais abandonner

DEUX DÉCENNIES DE LUTTE POUR LA JUSTICE

Des procédures nationales sans issue

Action contre la Faim a contribué activement à plusieurs enquêtes nationales menées par les autorités sri-lankaises, mais a conclu en 2008 que ces enquêtes étaient entachées d'irrégularités³. La police locale n'a pas rempli ses obligations de sécuriser la scène de crime, de préserver les preuves ni même de recueillir les corps des victimes. Les corps de nos collègues assassinés ont été laissés dans l'enceinte pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que l'équipe d'Action contre la Faim puisse enfin y accéder, n'ayant d'autre choix que de charger elle-même les corps dans des camions.

“ Lorsque nous avons récupéré le corps de ma sœur, il était trop décomposé pour que nous puissions célébrer ses funérailles selon nos traditions. C'est une douleur que je n'oublierai jamais. Y, frère de l'une des victimes. ”

Les enquêtes ont également fait l'objet d'ingérences politiques telles que la manipulation de preuves susceptibles d'inculper les forces spéciales sri-lankaises, comme les balles utilisées, l'intimidation de témoins et l'émission d'ordres de hauts responsables du gouvernement sri-lankais afin de faire cesser l'enquête sur certaines personnes. Ces irrégularités sont détaillées dans le rapport d'Action contre la Faim intitulé *"Le massacre de Muttur : un combat pour la justice"*, publié en 2008, ainsi que dans un rapport ultérieur de 2013.

“ Les enquêtes se sont succédé, entre rapports d'expertise balistique, échanges avec la commission locale et interventions de représentants du gouvernement agissant de mauvaise foi. François Danel, directeur général adjoint d'Action contre la Faim en 2006. ”

Des procédures internationales entravées

Face à l'inefficacité des enquêtes nationales, Action contre la Faim a continué de se battre dans l'espoir que justice soit rendue par la communauté internationale. En 2012, Action contre la Faim a eu recours à l'Examen périodique universel (EPU), un mécanisme de l'ONU visant à évaluer le bilan en matière de droits humains de ses États membres, déclarant :

“ La communauté internationale doit agir face au manquement total du Sri Lanka à remplir ses obligations internationales.⁴ ”

Les résolutions successives sur le Sri Lanka adoptées par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU se sont révélées inefficaces pour faire progresser la lutte contre l'impunité dans le pays, jusqu'en 2014, lorsque le Conseil a voté la mise en place d'un mécanisme international d'enquête sur les crimes commis pendant la guerre civile, dont le massacre de Muttur. Ce mécanisme d'enquête a conclu en 2015 que des membres des forces de sécurité sri-lankaises étaient responsables du massacre de Muttur et que les autorités sri-lankaises avaient forcé des témoins à garder le silence.⁵ À l'époque, Action contre la Faim a déclaré, en référence à la décision du Conseil :

³ Voir les précédents rapports d'Action contre la Faim : « Le massacre de Muttur : un combat pour la justice » : https://res.cloudinary.com/actioncontrelafaim/images/v1756934053/uas-acf-prod/instit/exe_2_rapport_sri_lanka_fr/exe_2_rapport_sri_lanka_fr.pdf?i=AA, et « Muttur: Six years of Impunity », février 2013 (anglais) : <https://www.actioncontrelafaim.org/en/news/publication/muttur-six-years-of-impunity-the-failure-of-justice-in-sri-lanka/>

⁴ Soumission d'Action contre la Faim à l'Examen périodique universel (EPU) concernant le massacre de Muttur, Action contre la Faim, 2017 (anglais) : <https://uprdoc.ohchr.org/uprweb/downloadfile.aspx?filename=4286&file=EnglishTranslation>

⁵ Rapport de l'enquête du HCDH sur le Sri Lanka, HCDH, 2015 (anglais) : <https://digitallibrary.un.org/record/803408>

“ Il s'agit d'une décision historique dans la lutte contre l'impunité pour les crimes commis à l'encontre des travailleurs humanitaires. ”

Cependant, la recommandation formulée dans ce rapport, à savoir la création d'un tribunal international pour juger les crimes commis pendant la guerre civile, ne s'est pas concrétisée en raison du manque de coopération des gouvernements sri-lankais successifs. En 2021, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a déclaré :

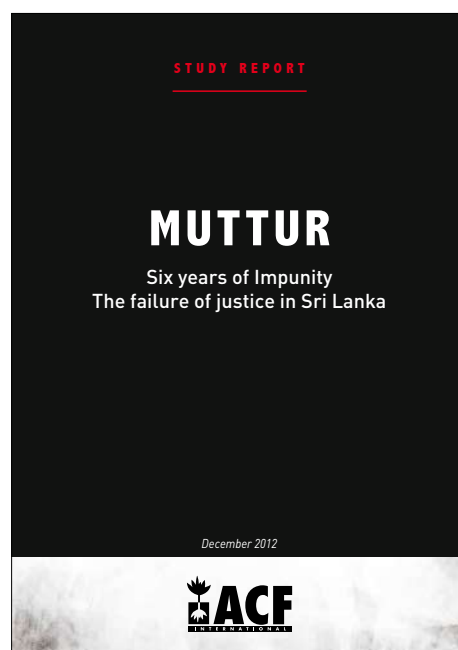
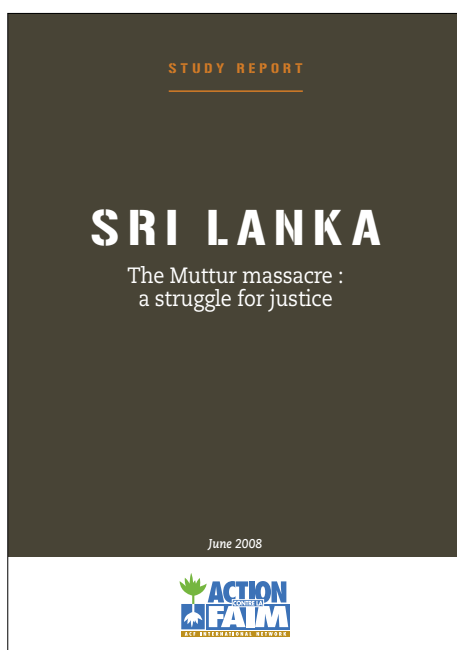
“ Le Sri Lanka continue de nier son passé, et les efforts visant à faire éclater la vérité ont été abandonnés.⁶ ”

Action contre la Faim a continué de demander justice pour Muttur, notamment devant le Conseil de sécurité des Nations unies en 2021.

L'espoir que justice soit rendue

À l'approche du vingtième anniversaire de ce terrible crime, nous estimons que le moment est venu. Le Sri Lanka a manifesté son engagement en faveur de la protection des travailleurs humanitaires en signant la Déclaration sur la protection du personnel humanitaire. Nous l'appelons désormais à respecter ses engagements, tant au titre de cette Déclaration qu'en vertu du droit international humanitaire, et à apporter des réponses aux familles.

“ J'attends toujours que justice soit faite. Je veux pouvoir rendre hommage à ma sœur et allumer un cierge pour elle. Y, frère de l'une des victimes. ”



6 Rapport de l'ONU : Sri Lanka risque de commettre à nouveau de graves violations des droits de l'homme » : <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2021/01/sri-lanka-alarming-path-towards-recurrence-grave-human-rights-violations-un>

Conclusion

Un appel à la justice

Les jeunes hommes et femmes que nous avons perdus le 4 août 2006 travaillaient sans relâche pour fournir une aide vitale à la population de Muttur. **Leur assassinat ne constitue pas seulement une attaque contre eux, mais aussi une atteinte aux droits des communautés auxquelles ils venaient en aide : s'en prendre aux humanitaires, c'est priver les populations de l'accès à l'aide.** L'affaire Muttur témoigne d'un mépris total du droit international humanitaire, en vertu duquel les civils, y compris les travailleurs humanitaires, sont protégés. Pire encore, ce massacre est impuni depuis deux décennies, ce qui montre que la protection des travailleurs humanitaires est loin d'être garantie.

Derrière ce crime atroce, les familles portent encore aujourd'hui le poids d'une terrible perte : celle d'une sœur, d'un frère, d'un père ou d'un mari. Vingt ans plus tard, les événements d'août 2006 continuent de les hanter : de leurs conversations téléphoniques avec leurs proches, qui étaient convaincus qu'ils allaient être évacués, au terrible moment où elles ont compris qu'ils ne rentreraient jamais chez eux. **À la douleur de la mort violente d'un membre de leur famille s'est ajoutée celle de ne jamais obtenir justice.** Pendant des années, ces personnes ont souffert en silence, les tentatives de faire éclater la vérité ayant souvent entraîné des représailles de la part des autorités sri-lankaises. Les familles continuent donc de vivre dans la douleur, en sachant que les responsables du meurtre de leurs proches n'ont pas été punis.

Vingt ans plus tard, Action contre la Faim continue de se battre pour que la vérité soit établie. Nous appelons les autorités sri-lankaises à ouvrir une nouvelle enquête. L'affaire Muttur est marquée par l'impunité depuis bien trop longtemps. L'heure est venue d'obtenir des réponses.

“ Pour Muttur et pour les humanitaires du monde entier, nous n'oublierons jamais et nous n'abandonnerons jamais ”

Perrine Benoist, co-directrice générale d'Action contre la Faim.



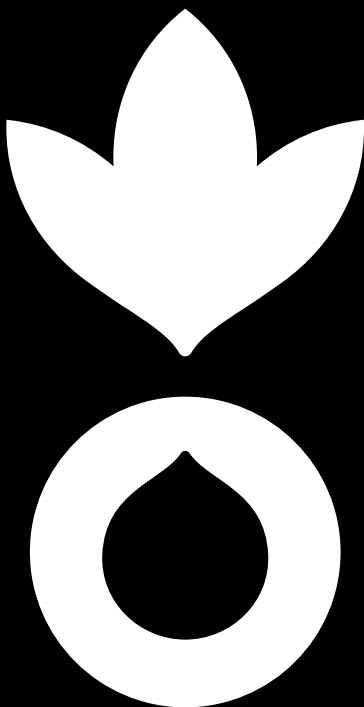
Recommandations

Concernant le massacre de Muttur, nous appelons

- **Les autorités sri-lankaises** à ouvrir une nouvelle enquête, impartiale, transparente et rigoureuse, sur le massacre de nos dix-sept collègues à Muttur en 2006 ;
- **Les autres États** à exiger que le Sri Lanka mette fin à l'impunité dans l'affaire Muttur en ouvrant une enquête impartiale, transparente et rigoureuse sur les événements de 2006, ainsi qu'à continuer de suivre cette affaire, tant sur le plan bilatéral que collectif, jusqu'à ce que toute la vérité soit établie ;
- La communauté internationale, y compris l'ONU, à continuer de suivre l'évolution de cette affaire à tous les niveaux.

Nous appelons également les États à

- Réaffirmer leur adhésion au droit international humanitaire et renforcer leur diplomatie humanitaire afin de protéger, de promouvoir et de défendre le respect du droit international humanitaire, les actions humanitaires basées sur des principes et la protection des civils et du personnel humanitaire ;
- Faire entendre leur voix et dénoncer les attaques contre les travailleurs humanitaires en se basant sur des analyses nationales spécifiques et au cas par cas, avec le consentement de l'organisation concernée ;
- Renforcer les mécanismes judiciaires et non judiciaires existants, notamment en respectant le principe de compétence universelle et en adaptant le droit pénal au niveau national afin de garantir l'accès à un recours effectif en cas de violations graves du droit international humanitaire, y compris celles touchant le personnel humanitaire et sanitaire ;
- Ouvrir systématiquement une enquête lorsque des attaques susceptibles de constituer des crimes de guerre sont commises à l'encontre du personnel humanitaire ;
- Financer des programmes complets visant à soutenir les travailleurs humanitaires, les survivants d'attaques et les personnes à leur charge en leur fournissant une aide financière, un soutien en santé mentale et psychosocial et une assistance juridique ;
- Soutenir la nomination d'un envoyé spécial chargé de la protection de l'espace humanitaire, rattaché au Secrétaire général des Nations unies ou au coordinateur des secours d'urgence, afin d'assurer un suivi approprié des attaques contre le personnel humanitaire.



NE JAMAIS OUBLIER. NE JAMAIS RENONCER.

CONTACT

Lily Sparks, Coordinatrice de projet plaidoyer
lsparks@actioncontrelafaim.org

Anne Pinault-rabier, Responsable de Marque et Campagnes
apinault-rabier@actioncontrelafaim.org

Action contre la Faim est une ONG qui lutte contre la faim dans le monde depuis plus de 40 ans. Elle mène une réponse coordonnée dans plus de 50 pays. Sa priorité est d'agir concrètement sur le terrain et de témoigner du sort des populations en luttant contre les causes et les conséquences de la sous-nutrition en France et à l'international. Parce que les causes de la faim sont multiples, elle agit de manière globale, durable et efficace en s'appuyant sur une forte expertise en nutrition et santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement, et santé mentale.